

ADEC ET PARTENAIRES

Société de Commissariat aux Comptes

Siège Social : 21, rue de la Paix - 75002 PARIS

Téléphone : 01 43 12 98 60 - Télécopie : 01 43 12 98 61 - E.Mail : adec75@groupe-adec.com**RAPPORTS****DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

INSTITUT DE L'ELEVAGE

149, Rue de Bercy

75595 – PARIS CEDEX 12

SARL au capital de 600 000 €

SIREN 389 488 727 - RCS Paris - NAF 6920 Z - N° IDENTIFICATION : FR 22 389 488 727

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

ADEC ET PARTENAIRES

Société de Commissariat aux Comptes

Siège Social : 21, rue de la Paix - 75002 PARIS

Téléphone : 01 43 12 98 60 - Télécopie : 01 43 12 98 61 - E.Mail : adec75@groupe-adec.com**RAPPORT GENERAL****DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

INSTITUT DE L'ELEVAGE

149, Rue de Bercy

75595 – PARIS CEDEX 12

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'INSTITUT DE L'ELEVAGE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Institut de l'Elevage à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'INSTITUT DE L'ELEVAGE, nous avons été conduits à examiner la composition et la valorisation des placements financiers au 31 Décembre 2008 décrites dans « Participations – Autres Titres Immobilisés – Valeurs Mobilières de Placement » de l'annexe ainsi que les règles et méthodes comptables relatives à la taxe à la valeur ajoutée – TVA – décrites dans le paragraphe « Faits Significatifs » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données aux membres de l'Institut de l'Elevage sur la situation financière et les comptes annuels, étant ici précisé que les comptes annuels sont approuvés par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris, le 7 Avril 2009

**Le Commissaire aux Comptes
ADEC ET PARTENAIRES**

Stéphane SINTES

Co-Gérant



ADEC ET PARTENAIRES

Société de Commissariat aux Comptes

Siège Social : 21, rue de la Paix - 75002 PARIS

Téléphone : 01 43 12 98 60 - Télécopie : 01 43 12 98 61 - E.Mail : adec75@groupe-adec.com**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

INSTITUT DE L'ELEVAGE

149, Rue de Bercy

75595 – PARIS CEDEX 12

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Institut, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 7 Avril 2009

**Le Commissaire aux Comptes
ADEC ET PARTENAIRES**

Stéphane SINTES

Co-Gérant

